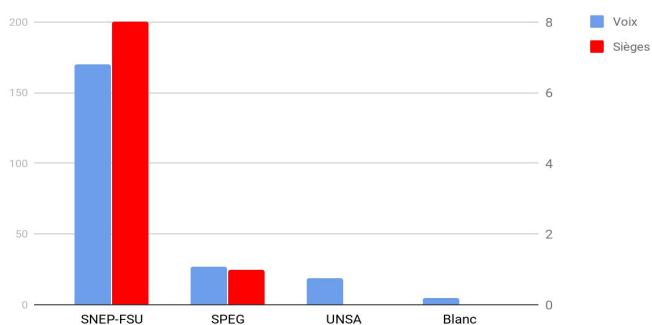


Elections professionnelles 2018 Professeurs d'EPS



Elections professionnelles Guadeloupe :

Les enseignants d'EPS de l'académie renforcent leur soutien au SNEP-FSU en portant 78% de leurs voix sur lui.

Lors des élections professionnelles qui se sont déroulées du 27 novembre au 3 décembre dernier, avec **78% des voix pour le SNEP-FSU pour 75% de participation**, les enseignants d'EPS ont renforcé une représentativité qui était déjà très élevée et faisait figure d'exception dans le paysage syndical.

Par ce vote clair et limpide, les enseignants d'EPS ont voulu souligner le travail accompli par le syndicat historique de la profession en Guadeloupe et en France concernant :

- la reconnaissance de l'importance de l'EPS dans :
 - le développement moteur des élèves,
 - la lutte contre la sédentarité et les pathologies associées,
 - l'acquisition d'une culture commune physique, sportive et artistique gage de cohésion et mixité sociale,
- le besoin de diversification des pratiques physiques et artistiques supports pour répondre aux attentes du plus grand nombre,
- l'amélioration de leurs conditions de travail (installations sportives, points d'eau, points d'ombre, vestiaires, matériel pédagogique, taux réduit d'heures supplémentaires, financement (transports et location) de l'accès aux APPN et à la natation,...)
- la défense et l'amélioration de leur statut afin de garantir :
 - leur liberté pédagogique,
 - le meilleur niveau de formation initiale et continue possible,
 - la possibilité d'accomplir efficacement leur mission sous tous ses aspects (préparation, cours, suivi individualisé des élèves, UNSS, projets, ...),
 - la meilleure carrière pour tous et un niveau de rémunération en relation avec le niveau de qualification et la responsabilité de leur fonction,
 - la poursuite de l'intérêt général.

Par ce vote clair et limpide, les enseignants d'EPS ont également voulu envoyer un signal fort aux exécutifs nationaux (préfecture, rectorat) **et territoriaux** (département, région, Communautés d'Agglomération, communes, COM) **en leur désignant des élus extrêmement représentatifs de la profession**. Dans un contexte politique où nos gouvernants n'ont eu de cesse d'affaiblir les corps intermédiaires et par cette attitude irresponsable à pousser nos concitoyens à s'auto-organiser sur des barrages pour se faire entendre, les enseignants d'EPS ont renouvelé leur confiance au type de dialogue social incarné par le SNEP-FSU. Celui-ci se fixe pour objectif de fédérer autour de l'intérêt général des élèves et par conséquent celui également d'une profession à son service. Pour y parvenir et afin de rendre plus visibles ses propositions argumentées et étayées aussi bien techniquement, scientifiquement que pédagogiquement, toutes ses actions n'ont de cesse de mêler dialogue constructif et si besoin actions médiatisées, chargées d'écarter toutes les logiques partisans, autocratiques, idéologiques et / ou liées à des conflits d'intérêts.

Le SNEP-FSU souhaite, par conséquent, que cette nouvelle mandature soit l'occasion de poursuivre la construction d'un dialogue entre les représentants de la profession et les différents exécutifs présents sur notre archipel. Ce dialogue devrait être, pour améliorer son efficacité, plus systématique, régulier et naturel. Une réponse à nos courriers semble par exemple un minimum. Une consultation réelle, dans les délais les plus brefs, sur les différents projets et avant projets de reconstruction en cours (Bebel, Baimbridge, Gerty Archimède, Souliga, LP des îles du Nord, ...), sur les problématiques pédagogiques prioritaires pour notre profession (savoir nager, éducation prioritaire, UNSS, spécialité EPS au lycée, ...) ou sur la gestion du corps des enseignants d'EPS aussi. Nous le devons aux élèves, aux enseignants d'EPS et à notre territoire.

Contacts :

Emmanuel ROUBLLOT, Secrétaire Académique - 0690 980 988 - s3-guadeloupe@snepfusu.net